

01

Mettre en œuvre une démarche Qualité de Vie au Travail d'établissement – Blending learning

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

La formation s'adresse aux employeurs et IRP, Managers et Salariés souhaitant s'engager au niveau de l'établissement dans une démarche de QVT.

Durée

5 jours

Organisme de formation

➔ AD Conseil

Lieux & dates

➔ Groupe 1

BORDEAUX - A distance

Le 27 avril 2021

+ Les 7 & 8 juin 2021

+ Le 16 septembre 2021

+ Les 14 & 15 oct. 2021

+ Le 18 novembre 2021

+ Le 18 janvier 2022

➔ Groupe 2

NIORT

Le 27 mai 2021

+ Les 24 & 25 juin 2021

+ Le 28 septembre 2021

+ Les 16 & 17 nov. 2021

+ Le 20 janvier 2022

+ Le 15 février 2022

➔ Groupe 3

LIMOGES - Annulé

Le 14 septembre 2021

+ Les 14 & 15 oct. 2021

+ Le 15 décembre 2021

+ Les 13 & 14 jan. 2022

+ Le 11 février 2022

+ Le 8 avril 2022

➔ Groupe 4

SALIES DE BEARN

Le 8 novembre 2021

+ Les 25 & 26 nov. 2021

+ Le 14 décembre 2021

Contexte

Les établissements de la Branche Sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif font face depuis plusieurs années à la nécessaire amélioration de la qualité de vie au travail au sein de leurs organisations pour contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services apportées à leurs usagers.

Bien que conscients de ces questions et motivés à y répondre, les employeurs et représentants du personnel des établissements de la Branche sont bien souvent démunis face à la complexité du sujet.

Cette offre de formation devra permettre de soutenir les établissements dans une dynamique intégrée d'amélioration de la qualité de vie au travail, et ce au plus près des besoins et des réalités des structures.

Objectifs

- ➔ Construire un socle paritaire, institutionnel et organisationnel favorisant un ancrage solide de la démarche QVT
- ➔ Evaluer les enjeux et les priorités d'action de façon collective et participative
- ➔ Structurer un plan d'amélioration de la QVT et en garantir le déploiement
- ➔ Pérenniser la démarche d'amélioration et l'intégrer aux routines institutionnelles et au dialogue social
- ➔ Développer un socle de pratiques de gouvernance et de pratiques managériales favorables à la QVT

Prérequis

- ➔ Avoir déjà participé à une formation de sensibilisation à la démarche de QVT
- ➔ Valider les objectifs et les modalités de mise en oeuvre de la démarche en instance paritaire et garantir un consensus paritaire fort autour de la démarche
- ➔ S'engager à accorder le temps nécessaire au déploiement des travaux d'intersessions.

Venez découvrir la Plateforme LMS dédiée à Solution Santéo : <https://santeo.opco-sante.fr/>

Contenu

Partie 1 : Les Bases du parcours

E-learning « socle » : Les fondamentaux d'une démarche QVT d'établissement – 30 minutes (en distanciel)

- ➔ Notions clés
- ➔ Les différentes démarches, leurs avantages et leurs inconvénients

- + Les 17 & 18 jan. 2022
- + Le 15 février 2022
- + Le 29 mars 2022

Interlocuteur Opcos Santé

Sabrina EMERY - Site
Aquitaine

formationscollectivesNA@opco-sante.fr

Intervenants

- ⇒ Michel CHAMBON
- ⇒ Christina ARMAND
- ⇒ Soazig DUGELAY
- ⇒ Clémence SOUCHET
- ⇒ Emilie VEYRAT

- ⇒ Prérequis
- ⇒ Identifier les appuis techniques et financiers

Classe virtuelle : Les bases d'une démarche participative d'établissement – 2h30 (en distanciel)

- ⇒ Les étapes d'une démarche participative
- ⇒ Choisir la démarche QVT qui me convient
- ⇒ Les acteurs à associer et les compétences à leur transmettre
- ⇒ Projection sur la suite du parcours et identification des personnes à positionner

Partie II : Approfondissement et démarche apprenante d'amélioration participative de la QVT

Démarche participative d'évaluation de la QVT – 1.5 jours (en présentiel)

- ⇒ Structurer une démarche participative d'évaluation de la QVT
- ⇒ Réaliser un diagnostic participatif de la QVT

Classe Virtuelle : Temps de suivi intermédiaire – 2h30 (en distanciel)

- ⇒ Interpréter les résultats de l'évaluation interne de la QVT
- ⇒ identifier les axes de travail

Structurer et déployer un plan d'amélioration de la QVT – 2 jours (en présentiel)

- ⇒ Construire un plan d'action
- ⇒ s'approprier les compétences de pilotage et de suivi
- ⇒ Planifier le déploiement

Classe virtuelle : Temps de suivi post formation – 2*2h30 (en distanciel)

- ⇒ Etre accompagné et maintenir la dynamique
- ⇒ Evaluer les réalisations et réajuster le plan d'action